

# MÉMO

pour les réservations en centre de loisirs  
de votre enfant (3 à 12 ans)



# COMMENT RÉSERVER ?

NOUVEAUTÉ

Je me connecte à mon compte famille sur l'espace Services en ligne ([www.espace-citoyens.net/merignac](http://www.espace-citoyens.net/merignac)) pendant la période de réservation dédiée et je réserve les journées nécessaires et disponibles à la réservation.

Pour plus d'infos (réservation de demi-journées, famille en garde alternée...)

→ [merignac.com/centres-de-loisirs](http://merignac.com/centres-de-loisirs)

## Calendrier des réservations

Afin de fluidifier vos démarches, les réservations pour les centres de loisirs ouvriront lors de deux dates distinctes (à deux jours d'intervalle). Pour cela, les **centres de loisirs sont désormais répartis en deux groupes, A et B** (répartition détaillée ci-dessous).



Retrouvez dans vos **pages mémo** (pages 7 à 17) les dates de réservation détaillées pour chaque période de vacances scolaires.

## Répartition des centres de loisirs pour les ouvertures des réservations

### Groupe A avec les centres de loisirs :

- Burck
- Beutre
- Glacière
- Rosa Bonheur

### Groupe B avec les centres de loisirs :

- Capeyron
- Beudésert
- Cabiran
- Herriot
- Le Parc



Le bus **ALSH Vacances** est gratuit matin et soir pour les familles non véhiculées.

Vous n'avez pas réussi à réserver les places souhaitées ? À la suite de la phase d'annulation, une seconde période de réservation sera organisée (explications page 5).

# COMMENT ANNULER MES RÉSERVATIONS ?

Je me connecte à mon compte famille sur l'espace Services en ligne ([www.espace-citoyens.net/merignac](http://www.espace-citoyens.net/merignac)) pendant la période d'annulation et j'annule les journées dont je n'ai plus besoin.

Ces journées pourront ainsi être proposées à d'autres familles lors d'une seconde période de réservation.

## Calendrier des annulations

La période d'annulation débute après la première phase de réservation et s'étend sur 5 jours.



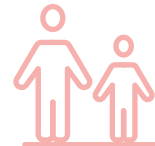
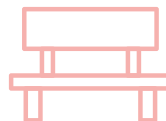
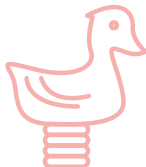
Retrouvez dans vos pages mémo les dates d'annulation détaillées pour chaque période de vacances scolaires.

## Facturation

- Pas de facturation si la ou les journées sont annulées pendant la période autorisée
- Facturation sans majoration si la ou les journées sont annulées après la période autorisée et avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances (sauf certificat médical)
- Facturation avec une majoration de 50% du montant de la prestation si la ou les journées sont annulées à partir du 1<sup>er</sup> jour des vacances (sauf certificat médical)

Plus d'infos

→ [merignac.com/centres-de-loisirs](http://merignac.com/centres-de-loisirs)



# COMMENT RÉSERVER LORS DE LA SECONDE PÉRIODE DE RÉSERVATION ?

Pour les familles n'ayant pas pu réserver une ou plusieurs journées lors de la première période de réservation, une seconde période de réservation est organisée.

Ces nouvelles modalités viennent en remplacement de la liste d'attente.

Je me connecte à mon compte famille sur l'espace Services en ligne ([www.espace-citoyens.net/merignac](http://www.espace-citoyens.net/merignac)) pendant la deuxième période de réservation et je réserve les journées nécessaires et disponibles à la réservation.

## Calendrier

Cette deuxième période de réservation a lieu après chaque phase d'annulation.



Retrouvez dans vos **pages mémo** les dates de réservation détaillées pour chaque période de vacances scolaires.

## Bienvenue dans la file d'attente

En cas de forte demande sur votre espace famille lors des périodes de réservations, un système de file d'attente se déclenche automatiquement.

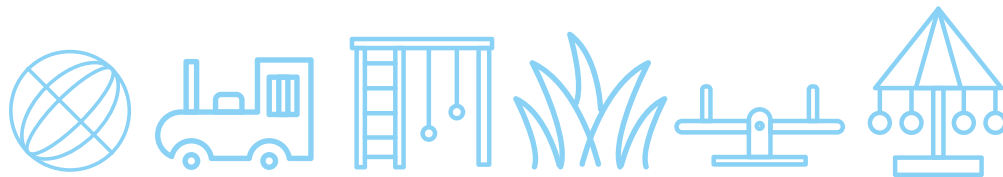
Votre position dans la file d'attente est actualisée en temps réel. Lors de votre tour, vous disposez de 20 minutes pour effectuer votre démarche.



Conseils pour conserver votre position dans la file d'attente :  
veillez à ne pas quitter la page en cours, à ne pas la rafraîchir et à ne pas réaliser une démarche similaire dans un autre navigateur/onglet.

# CALENDRIER DES RÉSERVATIONS

Vos mémos détaillés  
pour chaque période de vacances scolaires





# MON MÉMO

## pour les vacances d'automne

### Dates à retenir

17 sept.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

19 sept.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)

26 sept.  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

1<sup>er</sup> oct.  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

■ Périodes de réservation

■ Période d'annulation

■ Journées d'accueil

\* Jours fériés

### SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

### OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1 <sup>er</sup> *		

novembre 2024







# MON MÉMO

## pour les vacances de Noël

### Dates à retenir

19 nov.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

21 nov.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)

28 nov.  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

3 déc.  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

■ Périodes de réservation

■ Période d'annulation

■ Journées d'accueil

\* Jours fériés

### NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

### DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25*	26	27	28	29
30	31	1 <sup>er</sup> *	2	3		

→ janvier 2025





# MON MÉMO

## pour les vacances d'hiver

### Dates à retenir

21 janv.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

23 janv.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)

30 janv.  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

4 fév.  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

Périodes de réservation

Période d'annulation

Journées d'accueil

\* Jours fériés

### JANVIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
		1*	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

### FÉVRIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

### MARS 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9





# MON MÉMO

## pour les vacances de printemps

### Dates à retenir

18 mars  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

20 mars  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)


27 mars  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

1<sup>er</sup> avril  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

 Périodes de réservation

 Période d'annulation

 Journées d'accueil

\* Jours fériés

### MARS 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

### AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21*	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1*	2	3	4

mai 2025





# MON MÉMO

## pour les vacances d'été - juillet

### Dates à retenir

3 juin  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

5 juin  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)

12 juin  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

17 juin  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

■ Périodes de réservation

■ Période d'annulation

■ Journées d'accueil

\* Jours fériés

**JUIN 2025**

L	M	M	J	V	S	D
	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

**JUILLET 2025**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14*	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1 <sup>er</sup>		

→ août 2025







# MON MÉMO

## pour les vacances d'été - août

### Dates à retenir

1<sup>er</sup> juill.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe A** (détail page 3)

3 juill.  
à 13h

Ouverture des réservations pour les centres de loisirs du **groupe B** (détail page 3)

10 juill.  
à 13h

Ouverture de la période d'annulation sans facturation (en cas d'annulation après cette période, maintien de la facturation)

15 juill.  
à 13h

Ouverture de la deuxième période de réservation (pour tous les centres de loisirs)

■ Périodes de réservation

■ Période d'annulation

■ Journées d'accueil

\* Jours fériés

### JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe A**

Ouverture pour les centres de loisirs du **groupe B**

### AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15*	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	3



# VACANCES SCOLAIRES DE LA ZONE A

année 2024 - 2025



## **Vacances de la Toussaint**

Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024



## **Vacances de Noël**

Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025



## **Vacances d'hiver**

Du samedi 22 février au dimanche 9 mars 2025



## **Vacances de printemps**

Du samedi 19 avril au dimanche 4 mai 2025



## **Vacances d'été**

À partir du samedi 5 juillet 2025

En savoir plus



centres.loisirs@merignac.com – 05 56 55 66 00

